
**Engins de terrassement — Engins à
chenilles — Exigences de performance et
modes opératoires d'essai des dispositifs
de freinage**

*Earth-moving machinery — Crawler machines — Performance
requirements and test procedures for braking systems*

iTeh Standards
(<https://standards.itih.ai>)
Document Preview

[ISO 10265:2008](https://standards.itih.ai/catalog/standards/iso/fdeb4c6f-bbab-4a85-ac5c-482e1d918d1a/iso-10265-2008)

<https://standards.itih.ai/catalog/standards/iso/fdeb4c6f-bbab-4a85-ac5c-482e1d918d1a/iso-10265-2008>



PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 10265:2008](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/fd4eb4c6f-bbab-4a85-ae5c-482e1d918d1a/iso-10265-2008)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/fd4eb4c6f-bbab-4a85-ae5c-482e1d918d1a/iso-10265-2008>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2008

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos.....	iv
1 Domaine d'application.....	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	2
4 Exigences générales	4
4.1 Dispositifs de freinage requis	4
4.2 Commandes de freins	4
4.3 Composants communs	5
4.4 Dispositif d'avertissement pour sources d'énergie pouvant être évacuées	5
4.5 Systèmes de freinage avec un système de commande électronique	6
5 Conditions d'essai	6
5.1 Site des essais	6
5.2 Préparation des essais.....	6
5.3 Instrumentation.....	7
5.4 Moyens de remorquage et traction	7
6 Critères d'essai et de performance des dispositifs de freinage	7
6.1 Essais des freins de service et de secours	7
6.2 Essais relatifs au frein de stationnement.....	9
6.3 Vérification analytique et vérification du niveau des composants	9
7 Instructions relatives à l'engin et étiquettes.....	10
8 Rapport d'essai	10
Bibliographie	12

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/fdeb4c6f-bbab-4a85-ae5c-482e1d918d1a/iso-10265-2008>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 10265 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 127, *Engins de terrassement*, sous-comité SC 1, *Méthodes d'essais relatives aux performances des engins*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 10265:1998), qui a fait l'objet d'une révision technique.

[ISO 10265:2008](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/f4eb4c6f-bbab-4a85-ac5c-482e1d918d1a/iso-10265-2008)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/f4eb4c6f-bbab-4a85-ac5c-482e1d918d1a/iso-10265-2008>

Engins de terrassement — Engins à chenilles — Exigences de performance et modes opératoires d'essai des dispositifs de freinage

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie les critères de performance minimale et les méthodes d'essai permettant une évaluation uniforme des dispositifs de freinage de service, de secours et de stationnement des engins à chenilles.

Elle s'applique aux engins à chenilles automoteurs tels que définis dans l'ISO 6165 y compris les machines dérivées avec des chenilles caoutchouc, dont la vitesse de déplacement maximale est égale ou inférieure à 20 km/h. La présente Norme internationale ne traite pas des engins entrant dans le cadre de l'ISO 17063 ni des engins à roues ou à chenilles équipés de surchenilles. Les engins à chenilles avec une vitesse de déplacement maximale supérieure à 20 km/h doivent se conformer à l'ISO 3450.

NOTE Les systèmes de freinage des engins à chenilles utilisés en application souterraine minière pourraient être sujets à des réglementations régionales ou locales.

2 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 6014, *Engins de terrassement — Détermination de la vitesse au sol*

ISO 6016, *Engins de terrassement — Méthodes de mesure des masses des engins complets, de leurs équipements et de leurs organes constitutifs*

ISO 9248, *Engins de terrassement — Unités pour exprimer les dimensions, les performances et les capacités, et exactitude de leur mesurage*

ISO 10266, *Engins de terrassement — Détermination des pentes limites pour l'aptitude au fonctionnement des systèmes de fluides équipant les engins — Méthode d'essai statique*

ISO 10968, *Engins de terrassement — Commandes de l'opérateur*

ISO 15998¹⁾, *Engins de terrassement — Systèmes de contrôle-commande utilisant des composants électroniques — Critères et essais de performances de sécurité fonctionnelle*

1) À publier.

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

3.1 Dispositifs de freinage

3.1.1

dispositif de freinage

ensemble des composants dont l'action combinée a pour effet d'arrêter et/ou de maintenir l'engin immobile, y compris la ou les commandes, les systèmes d'actionnement des freins, le ou les freins et tous les éléments de transmission de la puissance

3.1.2

dispositif de freinage de service

dispositif de freinage principal utilisé pour stopper l'engin et le maintenir immobile

3.1.3

dispositif de freinage de secours

dispositif utilisé pour stopper l'engin dans le cas d'une défaillance quelconque du dispositif de freinage de service

3.1.4

dispositif de freinage de stationnement

dispositif utilisé pour maintenir immobile un engin arrêté

3.2 Composants du dispositif de freinage

3.2.1

commande

composant actionné directement par l'opérateur pour transmettre une force, un signal de freinage ou une demande de freinage à transmettre au(x) frein(s)

3.2.2

dispositif d'actionnement des freins

ensemble des composants placés entre la ou les commandes et le ou les freins et qui les relie fonctionnellement

3.2.3

frein

composant qui applique directement une force s'opposant au mouvement de l'engin

NOTE Les freins peuvent être, par exemple, à friction, électriques, dispositif générateur, hydrostatiques ou hydrauliques.

3.3

force de ralentissement

force de ralentissement ou de maintien causée par l'actionnement du dispositif de freinage, combinée à la résistance au roulement mais excluant tout effet de freinage par le moteur (c'est-à-dire, freins du moteur, ralentisseurs, freins sur échappement)

NOTE Dans la pratique cette force est mesurée sur une ligne reliant l'engin soumis à essai à un engin ou à un dispositif de traction ou d'ancrage.

3.4

composant commun

composant remplissant une fonction dans deux ou plusieurs dispositifs de freinage